



**Liste des emplacements réservés**

Numero	Description	Bénéficiaire	Largeur	Surface (m²)
01	Cotissement d'Orthez - Tronçon Est	Conseil Général 64		47 913
02	Extension du centre de stockage et traitement des ordures ménagères	CCCO		169 273
03	Extension du centre de stockage et traitement des ordures ménagères	CCCO		69 908
04	Aménagement des bords de Gave (chemin piéton, jardins familiaux)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		25 934
05	Aménagement des bords de Gave (chemin piéton, jardins familiaux)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		21 830
06	Emplacement de la rue du Filles	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	12 m	345
07	Création d'une voie sur le Chemin rural de Chambré-Vieux	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	12 m	2 805
08	Emplacement de la VC 65	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	12 m	429
09	Création d'un chemin piéton entre la voie ferrée et l'Hôpital	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	5 m	1 129
10	Création d'un accès au Gave entre la Route de Pau et la VC de Lartigue	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	6 m	1 502
11	Création d'une voie de stationnement pour les gens du voyage	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		14 198
12	Emplacement de la rue de l'Officier	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	10 m	421
13	Emplacement voie d'accès au futur quartier de la Papeterie des Gaves	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	12 m	405
14	Extension du cimetière de Déport	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		4 510
15	Création d'une voie en prolongement de la rue du Bourneil-François	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	6 m	1 910
16	Création d'un espace vert zone en bordure de la Route de Bayonne	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		8 815
17	Création d'un carrefour giratoire entre l'Ar. du Prisque et la rue D. Angot	Conseil Général 64		495
18	Extension du cimetière de Ste Suzanne	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		2 371
19	Création d'une voie entre la rue La Carrière et le chemin de Bure (Ste Suzanne)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	10 m	4 279
20	Création d'une voie d'accès au Las depuis la Route de Bayonne (Ste Suzanne)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	8 m	401
21	Emplacement du Chemin du Las (Ste Suzanne)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	6 m	477
22	Reserve pour la création du pont échantillon la Vierge sur l'autoroute A64	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		67 246
23	Création d'une voie d'accès à la zone AU "Mairie" (Ste Suzanne)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	8 m	332
24	Création d'un chemin piéton entre la zone AU "Mairie" et la Rue de Bayonne	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	5 m	226
25	Création d'un chemin piéton entre la zone AU "Mairie" et le Chemin de l'Arche	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	5 m	120
26	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales (Monsieur)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		8 585
27	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales (Castroble)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		2 670
28	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales (Marront)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		978
29	Emplacement de la rue Nestor	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		91
30	Reserve d'emplacement pour la pose de l'aménagement collectif (Monsieur)	Ville d'Orthez Sainte Suzanne	2 m	1 622
31	Création d'un espace vert public sur l'emplacement "cimetière anglais"	Ville d'Orthez Sainte Suzanne		6 917

**DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONE**

- Limite de zone ou de secteur
- Ud : zone urbaine dense multifonctionnelle
- Ue : zone urbaine dense multifonctionnelle
- Uf : zone urbaine peu dense multifonctionnelle
- Ug : zone urbaine très peu dense multifonctionnelle
- Ua : zone urbaine spécialisée (équipements tourisme et loisirs)
- Uy : zone urbaine spécialisée (activités économiques)
- Uy1 : zone urbaine spécialisée (activités industrielles et artisanales)
- Uy2 : zone urbaine spécialisée (centre de traitement des déchets)
- 1AU : zone à urbaniser multifonctionnelle
- 2AU : zone à urbaniser multifonctionnelle (inconstructible)
- 2AUg : zone à urbaniser Eco-quartier de la papeterie des Gaves (inconstructible)
- AUy : zone à urbaniser spécialisée (activités économiques)
- AUy1 : zone à urbaniser spécialisée (activités industrielles et artisanales)
- AUy2 : zone à urbaniser spécialisée (Naude - Plaine des Bois)
- A : zone agricole protégée
- N : zone naturelle protégée ponctuellement bâti
- Ns : secteur naturel à constructibilité limitée (protection stricte)
- NL : secteur naturel à constructibilité limitée destiné aux sports et loisirs
- Ni : secteur naturel à constructibilité limitée destiné à faire d'accueil des gens du voyage
- Nh : secteur naturel à constructibilité très limitée
- Np : secteur naturel à constructibilité limitée (Clinique de Prévèlle)

**DISPOSITIONS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**

- Zone inondable définie par le PPRi
  - Perimètre de protection de captage d'eau potable
  - Espace Boisé Classé à conserver ou à créer
  - Secteur de plantations à réaliser
  - Bâti rural protégé
  - Zone archéologique (saisine tous dossiers)
  - Zone archéologique (saisine 1000 m²)
  - Haies bocagères et alignement d'arbres à préserver
- DISPOSITIONS ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau ci-contre)
  - Secteur de mixité de l'habitat

Département des Pyrénées-Atlantiques  
**Ville d'Orthez**  
**Sainte Suzanne**

PLAN LOCAL  
 D'URBANISME

Pièce 3.2.4 REGLEMENT

DOCUMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du

Le Maire

**EXTRAIT SUD EST**  
 Echelle 1/5 000"

0 250 500  
 Mètres